

**Réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique**
**UPOV/EAF/18/2.**
**Dix-huitième réunion  
Genève, 21 octobre 2021**
**Original : anglais  
Date : 13 octobre 2021**
**FAITS NOUVEAUX CONCERNANT UPOV PRISMA**
*Document établi par le Bureau de l'Union*
*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*
**RÉSUMÉ**

1. L'objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux survenus depuis la dix-septième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/17"), tenue par voie électronique le 25 mars 2021, et de présenter les prochaines étapes.

2. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités

- a) à prendre note des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA depuis la réunion EAF/17;
- b) à noter qu'un rapport sur les projets d'organisation d'ateliers en ligne avec des utilisateurs afin d'améliorer la convivialité d'UPOV PRISMA sera présenté à la réunion EAF/18;
- c) à prendre note du projet de version 2.7 présenté aux paragraphes 22 à 27 du présent document; et
- d) à prendre note de l'évolution éventuelle d'UPOV PRISMA énoncée aux paragraphes 29 à 33.

3. Le présent document est structuré comme suit :

RÉSUMÉ.....	1
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
FAITS NOUVEAUX SURVENUS À LA RÉUNION EAF/17.....	2
FAITS NOUVEAUX SURVENUS DEPUIS LA RÉUNION EAF/17.....	2
Utilisation d'UPOV PRISMA (au 30 septembre 2021).....	2
<i>Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA.....</i>	<i>2</i>
<i>Demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par type de plante.....</i>	<i>3</i>
<i>Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par service participant.....</i>	<i>4</i>
Lancement de la version 2.6.....	5
<i>Membres de l'UPOV.....</i>	<i>5</i>
<i>Plantes et espèces.....</i>	<i>5</i>
<i>Nouvelles fonctions.....</i>	<i>5</i>
Autres faits nouveaux.....	5
DEMANDES CONCERNANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS.....	7
Services de protection des obtentions végétales.....	7
Utilisateurs inscrits.....	7
VERSION 2.7.....	7
Couverture des membres de l'UPOV.....	7
Fonctions.....	8
Lancement de la version 2.7.....	8
ÉVOLUTION POSSIBLE.....	8
Couverture.....	8
Convivialité de l'outil.....	8

Nouvelles fonctions.....	8
Améliorations informatiques.....	9
DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION.....	9

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

4. Les informations générales sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique figurent dans le document UPOV/EAF/17/2 "Faits nouveaux concernant UPOV PRISMA".

## FAITS NOUVEAUX SURVENUS À LA RÉUNION EAF/17

5. Le rapport de la réunion EAF/17 (document UPOV/EAF/17/3) peut être consulté à l'adresse [https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/upov\\_eaf\\_17/upov\\_eaf\\_17\\_3.pdf](https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/upov_eaf_17/upov_eaf_17_3.pdf).

## FAITS NOUVEAUX SURVENUS DEPUIS LA RÉUNION EAF/17

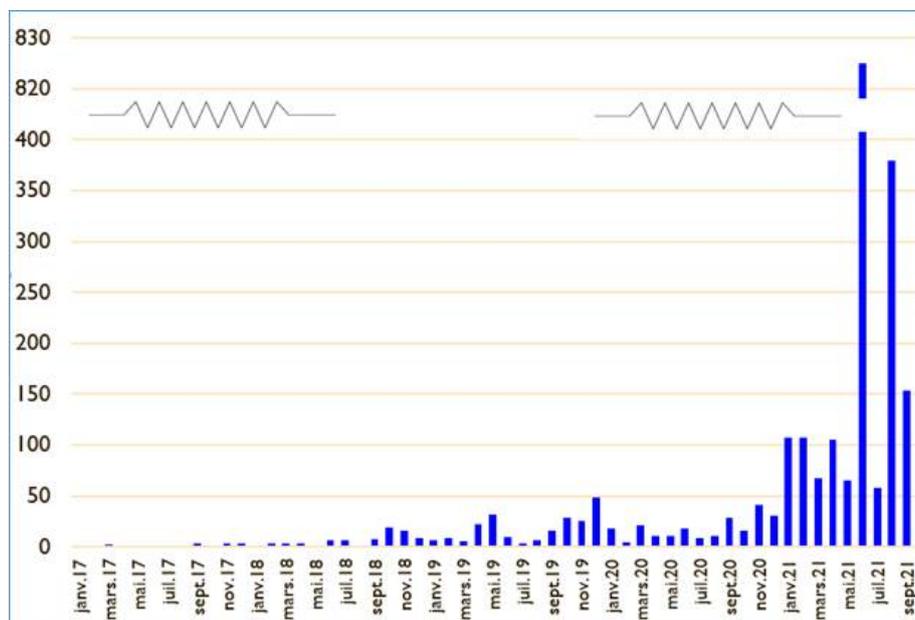
### Utilisation d'UPOV PRISMA (au 30 septembre 2021)

6. Les informations relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA sont les suivantes :

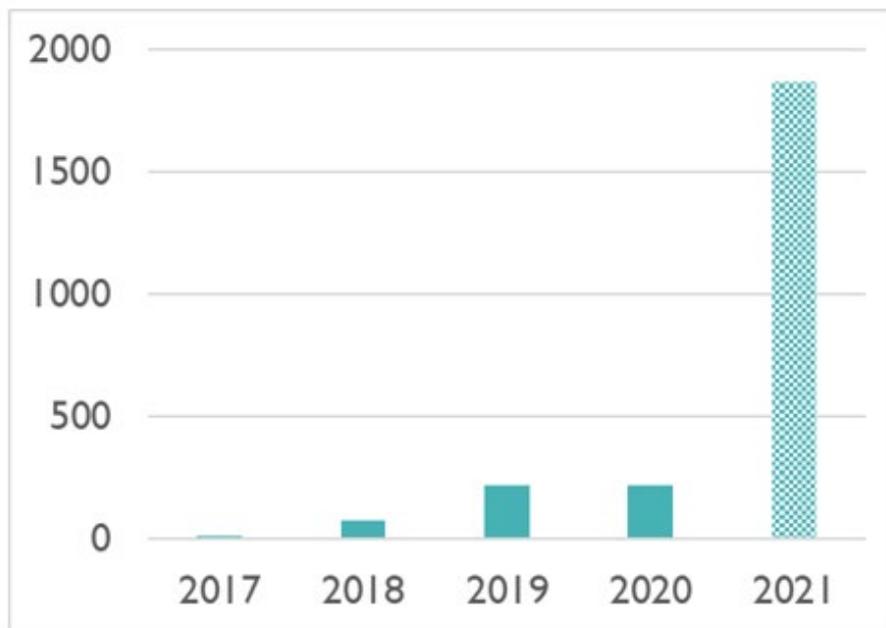
### Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA

	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	1		7	18	107
Février		3	9	5	107
Mars	2	3	6	21	67
Avril		3	22	11	105
Mai	1	1	33	11	65
Juin		7	10	18	822
Juillet		7	3	9	58
Août		1	7	11	379
Septembre	3	8	16	29	154
Octobre	1	19	29	16	
Novembre	3	16	26	41	
Décembre	3	9	51	32	
Total	14	77	219	222	1864

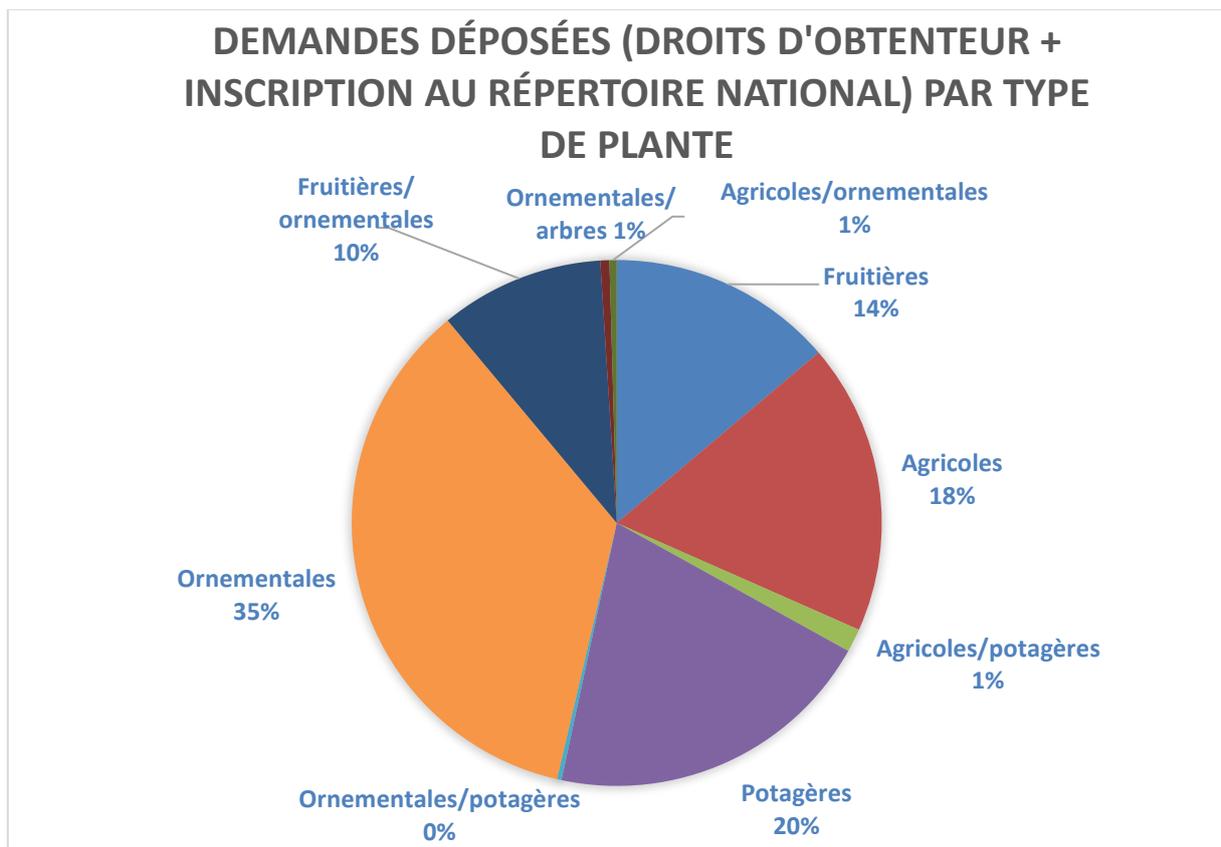
### Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA



**DEMANDES FIGURANT DANS UPOV PRISMA (par an)**



*Demands déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par type de plante*

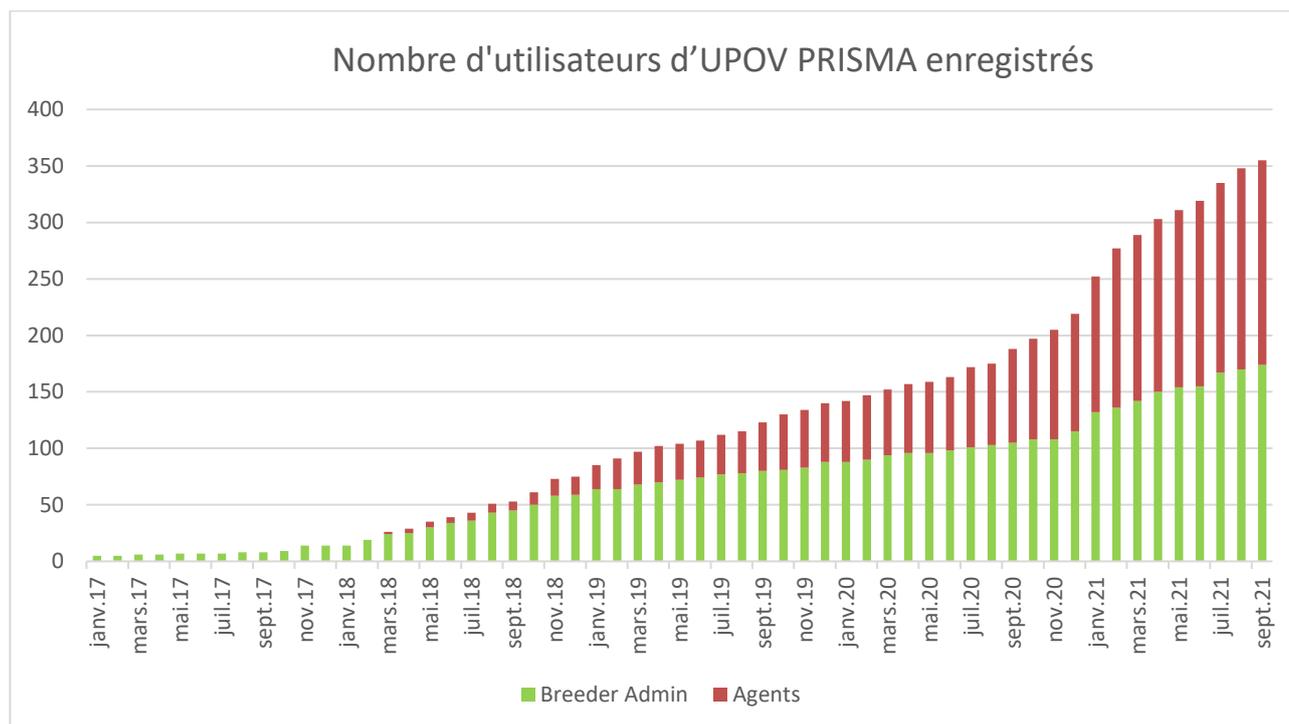


## Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par service participant

Service		Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2017	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2018	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2019	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2020	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2021 (au 30/09/2021)	Nombre total de demandes dans UPOV PRISMA (au 30/09/2021)
Afrique du Sud	ZA		2	3	2	4	11
Argentine	AR						-
Australie	AU		10	17	36	23	86
Bolivie (État plurinational de)*	BO			2			2
Canada	CA		6	27	17	19	69
Chili	CL	3		3	1	8	12
Chine	CN						-
Colombie	CO			4	2	2	5
Costa Rica	CR			4	1		5
Équateur	EC				2	2	4
États-Unis d'Amérique	US		6	1	3	4	14
France	FR			20	-	3	23
Géorgie	GE			2	1	3	6
Kenya	KE		13	6	14	10	43
Maroc	MA						-
Mexique	MX		7	7	13	11	38
Norvège	NO	1		5	7		13
Nouvelle-Zélande	NZ	5	3	8	5	18	39
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	OA			3	1		4
Pays-Bas	NL	1	8	12	6		27
Paraguay*	PY						-
Pérou	PE				2	1	3
République de Corée	KR			1	1		2
République de Moldova	MD			2			2
République dominicaine	DO			2	2	1	5
Royaume-Uni	GB		3	18	22	1683	1726
Serbie	RS			2	1	3	6
Suède	SE			1			1
Suisse	CH	2	3	4	16	6	31
Trinité-et-Tobago	TT						-
Tunisie	TN		2	4		1	7
Turquie	TR		6	23	54	43	126
Union européenne	QZ		8	38	13	20	79
Uruguay	UY					3	3
Viet Nam	VN						-
Total	35	14	77	219	222	1864	2392

\* Tant que les informations requises ne sont pas fournies, les demandeurs ne sont pas en mesure de communiquer les données relatives à la demande

*Nombre d'utilisateurs enregistrés*



Lancement de la version 2.6

7. La version actuelle d'UPOV PRISMA (version 2.6) a été lancée en juillet 2021.

*Membres de l'UPOV*

8. Aucun nouveau service chargé d'octroyer des droits d'obtenteur participant n'a été inclus dans la version 2.6.

*Plantes et espèces*

9. Le nombre de plantes acceptées dans UPOV PRISMA a été modifié dans la version 2.6 comme suit :

Service	Nouvelles plantes qu'il est prévu d'accepter
Maroc	MA Ronce fruitière, myrtille, framboisier, fraisier

10. Les formulaires ont été actualisés pour les services chargés d'octroyer des droits d'obtenteur participants suivants : Mexique, Norvège et Royaume-Uni.

*Nouvelles fonctions*

11. Les nouvelles fonctions suivantes ont été introduites dans la version 2.6 :

- a) adjonction de questionnaires techniques pour les lignées parentales (colza d'hiver, orge, maïs et féverole);
- b) amélioration de la fonction de sauvegarde automatique;
- c) possibilité d'effectuer des paiements groupés grâce à la fonction "Ajouter au panier".

Autres faits nouveaux

Audit de la qualité des logiciels

12. Il a été noté, à la réunion EAF/17, qu'afin de réduire le risque de problèmes lors de l'introduction de nouvelles versions ou de nouvelles fonctions, les mesures suivantes seraient prises (voir le document UPOV/EAF/17/3 "Compte rendu") :

- désignation d'une société externe pour effectuer un audit de la qualité des logiciels;
- organisation de tests d'acceptation par les utilisateurs avant de mettre en service toute nouvelle fonction.

13. Le Bureau de l'Union a chargé une société externe d'effectuer un audit de la qualité des logiciels.

14. Selon le modèle de maturité des essais, UPOV PRISMA a atteint le niveau de maturité 2 : "l'organisation applique une méthode fondamentale en matière d'essais où sont mises en œuvre certaines pratiques communes, telles que la planification, le suivi et le contrôle des activités d'essai". Les recommandations suivantes ont été formulées aux fins du passage au niveau de maturité 3 : "l'organisation adopte une démarche plutôt dynamique et la méthode d'essai est documentée et décrite dans les normes, procédures, outils et méthodes" :

1. connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé;
2. mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements;
3. définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais;
4. pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite;
5. définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai;
6. utiliser un outil de référentiel d'essais

15. Les six recommandations ci-dessus ont été mises en œuvre. En particulier, pour limiter le risque d'impacts négatifs lors de l'introduction de nouvelles fonctions, les tests de régression sont en cours d'automatisation.

#### "Équipe d'experts" UPOV PRISMA

16. À la réunion EAF/17, il a été proposé de travailler avec une "équipe d'experts" composée d'utilisateurs qui seront désignés par la CIOFORA et l'ISF. En 2021, les réunions ou campagnes d'essais suivantes ont été organisées en ligne :

- le 12 mars 2021, une première réunion de l'équipe d'experts a été tenue;
- une campagne de tests d'acceptation par les utilisateurs a été organisée pour la nouvelle fonction de sauvegarde automatique (du 22 au 26 mars 2021 et du 6 au 16 avril 2021) avec la participation de l'équipe d'experts;
- une campagne de tests d'acceptation par les utilisateurs a été organisée pour la nouvelle adjonction de questionnaires techniques pour les lignées parentales, en particulier dans le cadre des demandes concernant le colza d'hiver et l'orge (5 au 7 juillet 2021) avec la participation de l'équipe d'experts; et
- des réunions avec l'équipe d'experts et l'OCVV sur la participation de l'OCVV à UPOV PRISMA ont été tenues le 30 avril 2021 et le 19 septembre 2021, avec des réunions intermédiaires entre l'OCVV et l'UPOV.

#### Synchronisation avec l'OCVV

17. Afin de réaliser et de maintenir la synchronisation des questionnaires techniques entre UPOV PRISMA et l'OCVV (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Compte rendu" et le paragraphe 32 du document UPOV/EAF/17/3), les projets suivants ont été convenus avec l'OCVV :

- Projet 1 : "Audit" (questions actuelles/situation) pour l'échange de données entre UPOV PRISMA et l'OCVV dans les deux sens (Statut : achevé)
- Projet 2 : partie A : Résolution des problèmes actuels; partie B : Synchronisation des changements par l'UPOV et l'OCVV (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)
- Projet 3 : mise en œuvre des résultats du projet 2 : Échange bidirectionnel de données relatives aux demandes (laitue, tomate, rose) (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)
- Projet 4 : téléchargement groupé des demandes relatives au maïs de l'UPOV vers l'OCVV (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)

- Projet 5 : “Dispositions transitoires”, pour communiquer aux demandeurs les situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l’OCVV et les mesures à prendre jusqu’à ce que toutes les questions soient réglées (Statut : en cours)

#### Atelier avec les utilisateurs pour améliorer la convivialité d’UPOV PRISMA

18. Dans un premier temps, en vue de déterminer les moyens d’améliorer la convivialité d’UPOV PRISMA (voir le paragraphe 21 du document UPOV/EAF/17/3), des ateliers en ligne seront organisés avec les utilisateurs afin d’examiner certaines fonctions existantes (par exemple, la fonction de copie, l’attribution de rôles).

19. Les utilisateurs ont été consultés en septembre 2021 sur les améliorations qui devraient être apportées en ce qui concerne les fonctions “créer une nouvelle demande” et “copie”; 96 réponses ont été reçues au 11 octobre 2021.

20. Un rapport sur les projets relatifs aux ateliers en ligne sera présenté à la réunion EAF/18.

*21. Les membres participant à l’élaboration du formulaire de demande électronique sont invités*

*a) à prendre note des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA depuis la réunion EAF/17;*

*b) à noter qu’un rapport sur les projets relatifs aux ateliers en ligne avec les utilisateurs afin d’améliorer la convivialité d’UPOV PRISMA sera présenté à la réunion EAF/18.*

#### DEMANDES CONCERNANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS

##### Services de protection des obtentions végétales

22. Depuis la réunion EAF/17, les demandes suivantes ont été reçues des services de protection des obtentions végétales :

1. ajouter la possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu’elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
2. actualiser les formulaires pour les Pays-Bas, la France et l’Union européenne.

##### Utilisateurs inscrits

23. Depuis la réunion EAF/17, les demandes suivantes ont été reçues des utilisateurs en ce qui concerne de nouvelles fonctions :

1. La possibilité d’accéder au contenu du panier à tout moment lorsque l’utilisateur est dans UPOV PRISMA. Cet objectif sera atteint lors de l’introduction de la barre de navigation du portail IP de l’OMPI dans la prochaine version (version 2.7). Un rapport sur l’état d’avancement de l’intégration d’UPOV PRISMA dans le portail de propriété intellectuelle de l’OMPI sera présenté lors de la réunion EAF/18.
2. La possibilité d’utiliser des adresses de facturation différentes pour la même entreprise. Une solution provisoire a été élaborée.

24. Il est prévu de régler ces questions d’ici à la fin de 2021, sous réserve de la disponibilité des ressources.

#### VERSION 2.7

##### Couverture des membres de l’UPOV

25. La version 2.7 devrait couvrir le nouveau membre de l’UPOV suivant :

- Saint-Vincent-et-les Grenadines (nouveau);
- Actualisation des formulaires pour l’Union européenne, la France et les Pays-Bas.

### Fonctions

26. Il est prévu d'introduire les fonctions suivantes dans la version 2.7 :

- téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
- donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

### Lancement de la version 2.7

27. Il est prévu de lancer la version 2.7 d'UPOV PRISMA en décembre 2021.

*28. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités à prendre note des projets concernant la version 2.7 mentionnés aux paragraphes 22 à 27 du présent document.*

## ÉVOLUTION POSSIBLE

### Couverture

29. Le Bureau de l'Union consultera les services chargés d'octroyer des droits d'obtenteur participants concernés au sujet de leurs exigences et de leur calendrier pour :

- inclure le répertoire national dans UPOV PRISMA (voir le paragraphe 12 du document EAF/15/3 "Compte rendu");
- introduire une communication ou des liens d'ordinateur à ordinateur avec UPOV PRISMA (voir le paragraphe 12 du document EAF/15/3 "Compte rendu").

30. Les membres de l'UPOV ci-après ont fait part de leur intention de participer à UPOV PRISMA à une date ultérieure : Bosnie-Herzégovine, Brésil, Japon, Nicaragua, Ouzbékistan, République-Unie de Tanzanie et Singapour. Le Bureau de l'Union consultera les membres de l'UPOV concernés pour discuter de leurs exigences et de leur calendrier concernant leur participation à UPOV PRISMA.

### Convivialité de l'outil

31. Il a été convenu à la réunion EAF/17 que les éléments suivants seraient envisagés après 2021 afin d'améliorer la convivialité d'UPOV PRISMA :

- adjonction de caractères ne figurant pas dans le questionnaire technique de l'UPOV à la section 7 du questionnaire technique plutôt qu'à la section 5 (voir le paragraphe 19 du document EAF/17/3 "Compte rendu");
- questionnaires techniques propres à certaines plantes au-delà des principes directeurs d'examen (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Compte rendu");
- synchronisation entre UPOV PRISMA et l'OCVV concernant le questionnaire technique (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Compte rendu" et le paragraphe 17 du présent document);
- amélioration de la fonction de copie et de la fonction "Créer une nouvelle demande" (selon les résultats des ateliers organisés avec les utilisateurs – voir le paragraphe 19 du présent document).

### Nouvelles fonctions

32. La mise au point éventuelle des nouvelles fonctions suivantes sera étudiée :

- traduction automatique (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Compte rendu");
- informations sur la coopération en matière d'examen DHS (DART pour DUS Arrangement Recommendation Tool en anglais) (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Compte rendu").

Améliorations informatiques

33. Les améliorations informatiques suivantes seront éventuellement envisagées après la version 2.7 :

- Améliorer les performances en matière de génération de formulaires.

*34. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités à prendre note de l'évolution possible d'UPOV PRISMA abordée aux paragraphes 29 à 33.*

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

35. Il est proposé de tenir la dix-neuvième réunion de l'EAF (réunion EAF/19) sous forme virtuelle le 16 mars 2022.

[Fin du document]